



Projet associatif

Au travers de la randonnée batelière sur les canaux, rivières et fleuves, l'association laïque d'éducation populaire Au Fil de l'Eau s'est créée en 1982, pour promouvoir la découverte des milieux d'eau douce et pour en saisir les enjeux écologiques, sociaux, patrimoniaux et politiques. Elle doit aujourd'hui, réaffirmer ses valeurs et principes tout en recherchant à diversifier ses partenariats, dans un contexte où les équilibres sociopolitiques sont mouvants.

Dans une société dominée par la loi du marché, les finalités de l'association visent le progrès social en harmonie avec l'environnement, l'émancipation des personnes dans une société plus solidaire et plus respectueuse des individus.

Au sein de l'économie sociale et solidaire, son action s'ancre dans des coopérations autour d'un développement harmonieux du territoire, avec tous les acteurs publics, associatifs, privés qui suivent les mêmes objectifs pour ce qui concerne l'accès à ce patrimoine commun qu'est l'eau, la compréhension partagée de ce milieu naturel, souvent inclus dans la ville, de son fonctionnement, de ses cycles et de ses dynamiques.

L'association, pour agir sur les trois dimensions que sont l'environnement pour la bonne santé écologique du bassin versant, la promotion sociale des individus et le développement territorial, fonde notamment son action sur l'insertion de personnes en difficulté, au travers de chantiers d'insertion.

Pour l'ensemble de ses activités et de ses projets, la navigation et l'utilisation de la flotte de bateaux de l'association, sont des éléments essentiels.

La singularité de notre intervention se situe en effet, sur l'accès par la voie d'eau pour la mise en œuvre des diverses actions de l'association. A ce titre, constitutifs de l'identité de l'association, les bateaux rendent la rivière accessible au grand public pour le plaisir du cheminement sur l'eau et pour la découverte de ce milieu. Ils sont à la fois des supports de réalisation d'activités, des moyens de découverte des milieux et une source d'apports de connaissances et de revenus.

L'association recherche un impact minimum de ses bateaux sur l'équilibre écologique de la voie d'eau (navigation douce) mais aussi à les impliquer comme vecteurs de projets de territoire (passeur de rives, économie circulaire...).

Pour ce qui concerne son apport sur l'environnement- et plus particulièrement pour ce qui touche au cycle de l'eau – l'association recherche une efficacité écologique des espaces verts, notamment en ville. Ceci sous-tend une nécessaire adaptation de son schéma d'intervention en fonction du potentiel de l'écosystème et des éléments urbains présents, pour favoriser l'apparition, le développement ou la stabilisation de milieux offrant la possibilité de biodiversité, résilients et autonomes.

Notre positionnement dans l'éducation à l'environnement, au-delà de l'accès du plus grand nombre à la compréhension de la nature en ville, ses cycles et ses équilibres et





des gestes et usages appropriés, doit permettre aux usagers d'appréhender la dimension de l'intervention humaine et l'importance de leur impact sur les écosystèmes.

Pour ce qui concerne l'appréhension des territoires et de leur patrimoine culturel, écologique et social autour de la voie d'eau, l'association recherche l'accès du plus grand nombre, dont les plus défavorisés, à des connaissances et à des activités culturelles et de loisirs. Par là-même, l'association souhaite contribuer à ce que ces personnes s'ouvrent à de nouvelles dimensions de la vie en société et à une réflexion sur celle-ci, pour en être (ou devenir) des acteurs à part entière.

Dans ce même axe, au travers des chantiers d'insertion qu'elle porte, l'association se positionne comme une structure apprenante qui, à partir d'une mise en situation de production, permet de favoriser la progression et l'émancipation des personnes exclues ou éloignées de l'emploi.

Ainsi, les salariés « apprenants » en participant aux diverses activités de production de l'association, sont placés dans des processus d'apprentissage de nouvelles compétences, dans des situations de travail et de collaboration qui doivent leur permettre de retrouver leur chemin vers l'autonomie et l'emploi.

Sur ce point l'association adhère à la charte de « CHANTIER école » et se dote d'un « projet d'insertion » visant à définir précisément son schéma d'intervention.

L'association se veut incluse et actrice du territoire à l'amont de Paris. Celui-ci ne se limite pas aux voies d'eau et se définit autour de partenariats de projets liés à l'équilibre écologique (par rapport au cycle de l'eau) de milieux naturels et urbains, ou de médiation de la connaissance de ces milieux, ou d'activités culturelles et de loisirs au sein de ceux-ci. Ainsi, l'association participe-t-elle au développement de son territoire et recherche pour ce faire, à créer des liens et à mutualiser avec d'autres acteurs partageant les mêmes valeurs, notamment ceux de l'économie sociale et solidaire.

Pour maintenir son équilibre économique et afin de pouvoir aussi développer par ailleurs des actions citoyennes à faible voire nulle contribution financière des usagers, l'association doit se tourner vers des financements autres que ceux des institutions publiques et des collectivités territoriales.

Pour autant, aller vers la commercialisation de produits ou vers des subsides du secteur privé ne peut se faire qu'en veillant à ne pas se situer dans des collaborations où l'association serait exploitée pour promouvoir des intérêts particuliers et où notre liberté d'action selon nos principes et valeurs serait altérée sous le diktat d'intérêts privés.

Ainsi, l'association doit-elle faire preuve de créativité et être force de proposition pour promouvoir les actions qu'elle souhaite mener sur et avec son territoire.

En mettant en œuvre ce modèle économique alternatif, l'association prétend se positionner comme un des acteurs qui osent réinventer le monde.

A Choisy-Le-Roi, le 9 avril 2016

